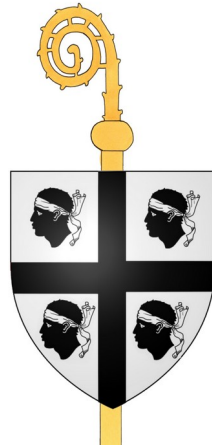


## juillet 1735 : les tribulations granvillaises d'un Ermite de l'Abbaye de Montmorel



Armes de l'abbaye de Montmorel

### L'Abbaye de Montmorel

L'Abbaye Notre-Dame de Montmorel est fondée au milieu du 12<sup>ème</sup> siècle à Poilley (ancien diocèse d'Avranches) et appartient à l'Ordre des Chanoines Réguliers de Saint-Augustin, ou Ermites de Saint-Augustin. Ces religieux sont familièrement appelés *Chanoines noirs*, par opposition aux *Chanoines blancs* de l'Ordre des Chanoines de Prémontré (Abbayes de La Lucerne et de Blanchelande dans la Manche). Ces prêtres vivent en communauté, d'une façon assez austère, en suivant la Règle de saint Augustin, et ont pour ministère les offices, l'étude et la desserte de paroisses.



L'Abbaye Notre-Dame de Montmorel, logis abbatial et mur de la salle capitulaire.

Le temporel est constitué par les libéralités des SUBLIGNY et DU HOMME, familles du Pays de Granville qui se disputent pendant plusieurs siècles le titre honorifique de fondateur laïque de l'Abbaye. Malgré un éloignement relatif, l'Abbaye de Montmorel a des liens privilégiés avec Granville. Les DU HOMME sont Seigneurs et Patrons de Granville pour partie et ont donné à l'Abbaye de Montmorel plusieurs Chanoines dont l'Abbé Guillaume DU HOMME (1406 - †1441) ou André DU HOMME qui résigne ses

bénéfices ecclésiastiques et retourne à l'état laïque en 1507 pour faire valoir ses droits de Seigneur de Granville, Le Mesnildrey, Saint-Léger et Saint-Ursin. La plupart des Seigneurs de Granville de la famille DU HOMME sont inhumés dans l'église abbatiale de la fin du 15<sup>ème</sup> siècle au début du 17<sup>ème</sup> siècle.

La vie régulière de l'Abbaye canoniale est perturbée, comme dans bien d'autres Abbayes et monastère, par le système de la commende : lorsqu'un bénéfice ecclésiastique est vacant, le Roi nomme provisoirement (*in commendatio*) un religieux de son choix. Rapidement, le provisoire devient définitif et les Abbés commendataires se contentent souvent de percevoir leur manse abbatiale, soit le tiers des revenus de leur Abbaye, sans même y résider. Certains cumulent parfois plusieurs Abbayes et, même, Evêchés. Cette pratique, qui permet bien des dérives, appauvrit les établissements religieux et favorise le relâchement de la discipline. Le premier Abbé commendataire de Montmorel est Henri VOYSIN DE VAUROY qui, devant les désordres de la vie religieuse de l'Abbaye, fait appel en 1659 aux Chanoines Augustins Réformés de la Congrégation de France. Malgré de louables efforts, l'Abbaye de Montmorel entame une longue décadence qui va en s'accélégrant au 18<sup>ème</sup> siècle et, à la veille de la Révolution, la vie religieuse y a pratiquement cessé d'exister. Vendue comme Bien National, l'Abbaye est entièrement détruite à l'exception du logis des Abbés commendataires qui, seul, subsiste aujourd'hui.

Mais le déclin de l'Eglise suscite des sursauts réformateurs et la quête d'une nouvelle spiritualité (Vincent de PAUL, Jean de MONTFORT, etc). Certains mouvements, trop audacieux, sont condamnés par les autorités de l'Eglise. C'est le cas du Jansénisme qui a violemment secoué l'Eglise aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles.

## La crise du Jansénisme

Le Jansénisme se caractérise par une vision très austère des Ecritures et l'affirmation que la Grâce divine n'est pas également distribuée, ce qui a pour conséquence que seule une fraction de l'humanité, les élus, peut être rachetée de ses fautes. Les erreurs du Jansénisme sont officiellement condamnées le 31 mai 1653. Un "Formulaire" de réfutation des thèses jansénistes est promulgué en 1656, puis complété par le Pape Alexandre VII en 1657. La Bulle *Regiminis Apostolici* est reprise par le Roi Louis XIV dans un Edit de 1665 exigeant des religieux une soumission totale et interdisant toute contestation. Mais devant l'ampleur des protestations, le Pape Clément IX propose un compromis, la "Paix de l'Eglise", en 1669.

Mais la crise n'est pas éteinte et les polémistes s'affrontent de plus en plus ouvertement. Le Père Pasquier QUESNEL, Prêtre de l'Oratoire, publie le *Nouveau Testament en françois avec des réflexions morales sur chaque verset* et des réponses point par point aux critiques, véritables manifestes jansénistes qui, avec d'autres écrits, déclenchent la colère de Louis XIV et les fulminations du Saint-Siège. Une sévère répression frappe les Jansénistes et leurs sympathisants, mais aussi les Gallicans (partisans d'une Eglise de France plus autonome vis-à-vis de Rome). L'Abbaye de Port-Royal, haut lieu du Jansénisme, est fermée en 1708, ses religieuses sont expulsées l'année suivante et l'Abbaye elle-même est totalement détruite à l'explosif par les Ingénieurs du Roi en 1710, Cette volonté d'éradiquer

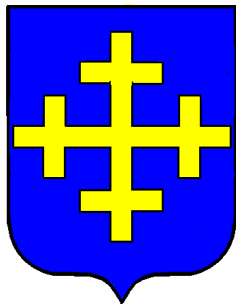
systématiquement les Jansénistes trouve sa conclusion avec la promulgation de la Bulle Pontificale *Unigenitus* de Clément XI le 8 septembre 1713.

De cette réfutation définitive des erreurs du Jansénisme est tirée un nouveau Formulaire, encore en usage au 19<sup>ème</sup> siècle, qui doit être obligatoirement signé sans restriction ni modification par tous les religieux catholiques.

La Normandie n'est pas épargnée par la crise du Jansénisme, bien au contraire. Dès le milieu du 17<sup>ème</sup> siècle ce courant de pensée marque fortement le clergé du Cotentin. Par exemple, le Séminaire de Valognes, fondé en 1654, est fermé vingt ans plus tard, en 1675, pour cause de Jansénisme. A Granville, le Vicaire LEMARIÉ DES JARDINS et quatre prêtres expectants de Notre-Dame (BÉRAUD, POIGNAVANT, MAILLART et LE MAIGNEN) doivent quitter le diocèse à cause de leurs idées jansénistes. Plusieurs granvillais, dont l'Abbé LETOURNEUR et les frères Louis et Armand PIGEON DE LAUNAY, choisissent de s'exiler en Hollande pour éviter de subir la répression de l'autorité royale.

Pourtant, c'est à Granville que se réfugie un Chanoine de Montmorel favorable aux idées jansénistes.

### **Michel JOUENNE, Chanoine augustin et janséniste**



**Armes du Chanoine Michel JOUENNE o.s.a**

Les sympathies jansénistes de Michel JOUENNE, Chanoine de l'Abbaye de Montmorel originaire de Saint-Michel-des-Loups, lui attirent l'inimitié de son Prieur claustral mais aussi, fait beaucoup moins courant, de deux de ses Abbés commendataires, le Cardinal DE BELSUNCE et l'Archevêque d'Aix DE BRANCAS.

Henri-François-Xavier DE BELSUNCE DE CASTELMORON (1671 - †1755), prêtre de la Société de Jésus (Jésuites), est Évêque de Marseille, Abbé de Notre-Dame de Montmorel de 1721 à sa mort, Duc-Evêque de Laon (1723) et Cardinal. Ce très puissant prince de l'Eglise combat avec vigueur les Jansénistes et, à Montmorel, la situation de Michel JOUENNE est particulièrement délicate. Bien que les religieux augustins aient l'obligation de résider dans leur Abbaye sous peine de perdre leur prébende, voire d'être chassés de leur Ordre, il se résigne à fuir Notre-Dame de Montmorel. Après plusieurs mois d'errance, il quitte le diocèse d'Avranches et se réfugie en août 1735 à Granville, alors dans le diocèse de Coutances. Là, sans ressources, il est accueilli par des parents qui l'hébergent dans leur propriété des Houles où il mène une vie de reclus.

Après la disparition du Cardinal DE BELSUNCE, Guillaume VOYSIN DE VAUROY devient Abbé de Notre-Dame de Montmorel en 1763. Le nouvel Abbé promulgue un règlement n'obligeant plus les Chanoines à résider dans l'Abbaye.

Michel JOUENNE régularise sa situation de non-résident, ce qui lui permet de percevoir une partie de sa prébende tout en restant dans son petit ermitage de Granville. Mais le répit est de courte durée. En effet, l'abbatiate de Mgr VOYSIN DE VAUROY prend fin en 1765 et le maigre subside de Michel JOUENNE lui est de nouveau retiré lorsque Jean-Baptiste-Antoine de BRANCAS (1693 - †1770), Archevêque d'Aix, reçoit l'Abbaye de Montmorel en commende. Cet influent personnage, qui évolue dans le "parti des Cardinaux (Cardinal FLEURY, Cardinal de ROHAN et Cardinal TONCIN), est un adversaire virulent des erreurs jansénistes et de ceux qui s'y adonnent. A cette époque, l'Abbaye de Montmorel n'est plus que l'ombre d'elle-même, avec seulement deux religieux, et les bâtiments, par manque d'entretien, se délabrent. Le complet relâchement de la vie régulière de l'Abbaye contraste fort avec la rigueur et l'ascétisme dont fait preuve Michel JOUENNE, qui s'éteint à Granville en 1776. Sa sépulture pose problème car ce religieux est en marge de l'Eglise et ne peut donc être enseveli dans le cimetière paroissial. Le lieu d'inhumation n'est pas connu. Peut-être a-t-il été mis en terre dans le cimetière des indigents et vagabonds (rue de l'Aumône, actuelle rue Amiral Hugon), tenu par les Franciscains du couvent de Saint-Nicolas, ou bien encore dans le jardin de la maison qui lui avait donné asile.

## L'Ermitage

UNE TRADITION FAMILIALE VEUT QUE LE PETIT LOGEMENT OÙ SE SERAIT RETIRÉ MICHEL JOUENNE, soit appelé depuis *L'Ermitage*, et que ce nom soit ensuite passé à l'ensemble de la propriété.



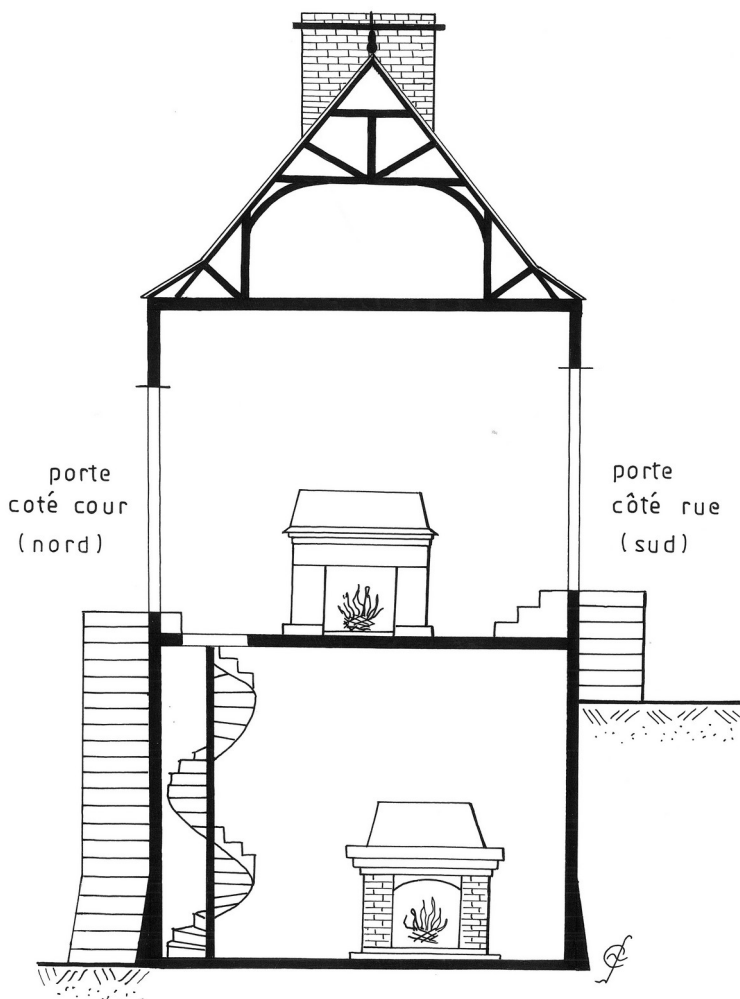
**L'ermitage de Michel JOUENNE , photo actuelle et restitution de l'état au 18<sup>ème</sup> siècle.**

**Vue de la façade sud avec l'escalier menant au puits fermé (dessin Caroline Florimont)**

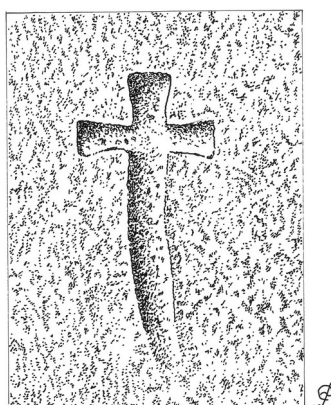
Il s'agit d'une petite tour d'angle du mur d'enceinte, à l'extrémité occidentale du bourg des Houles, en bordure de la rue de la Petite Houle (actuelle rue Victor Hugo) et remontant au moins au 16<sup>ème</sup> siècle. Cette tour, de plan carré, comporte deux niveaux et, dans son état ancien, n'est accessible que par l'étage.

L'étage ne comprend qu'une seule pièce. Une cheminée et une petite fenêtre ouvrant sur cour sont les seuls éléments de confort. Une porte donne sur un escalier assez raide descendant dans la cour du domaine. Une autre porte, sur la rue, permet d'accéder directement au "puits de la Place" par un escalier de granite détruit en 1905 pour élargir la rue.

Le rez-de-chaussée, aveugle, est relié à l'étage par un étroit escalier s'enroulant autour d'un moyeu de bois. Cette ancienne chambre de tir, munie de trous à feu aujourd'hui partiellement murés, a longtemps servi de cave puis a été transformée en buanderie au début du 19<sup>ème</sup> siècle. Ce petit logement et sa cave correspondent assez bien aux besoins d'un religieux vivant en ermite, en autarcie discrète, retiré du monde mais pouvant facilement se déplacer.



**Vue en coupe de la tour de l'Ermitage  
(dessin Caroline Florimont)**



**Croix gravée dans la pierre au pied de la porte de l'ermitage  
(dessin Caroline Florimont )**

De Michel JOUENNE il ne reste guère que quelques livres et un Christ d'ivoire.  
Ce Christ, naguère fixé sur une croix de bois, est caractéristique de la symbolique janséniste : les bras du Sauveur ne sont pas largement ouverts, comme le serait un crucifix classique, mais levés assez haut, montrant ainsi que seule une partie restreinte de l'humanité peut espérer le Salut éternel.



**Christ janséniste en ivoire attribué à Michel JOUENNE**